



COMMUNIQUÉ

Réouverture des bureaux administratifs de l'hôtel de ville de La Macaza

La Macaza, le 23 février 2022 – Faisant suite à l'annonce du gouvernement du Québec à l'effet que le télétravail obligatoire prendra fin le 28 février prochain, la Municipalité réouvrira ses portes au public ce même jour. Les consignes sanitaires telles que le port du masque, la distanciation de deux mètres et le lavage des mains demeurent obligatoire pour entrer dans l'hôtel de ville. Les personnes souffrant de symptômes de la Covid sont priées de ne pas se présenter.

Le retour au travail en présentiel se fera de façon progressive et en mode hybride pour les employés de la municipalité. Seule la réception assurera une présence constante du lundi au vendredi, selon les heures d'ouvertures des bureaux.

Si vous souhaitez rencontrer un.e employé.e en particulier, il est fortement recommandé de prendre rendez-vous pour vous assurer que la personne est présente, et ce, avant de vous présenter à l'hôtel de ville.

-30-

Source :

Municipalité de La Macaza

Téléphone : 819.275.2077

Site Web : www.munilamacaza.ca

Courriel : info@munilamacaza.ca

Page Facebook : <https://www.facebook.com/infomacaza/>